

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00515

Numéro SIREN : 827 744 293

Nom ou dénomination : A.D.C.

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2024 sous le numéro de dépôt 2221

A.D.C.

Société par actions simplifiée

au capital de 2 000,00 €

Siège social : 6 rue du Rheinfeld

67100 STRASBOURG

R.C.S : STRASBOURG 827 744 293

PROCURATION MANDATAIRE

Je soussigné, Daniel STOLL, président de la société A.D.C. SAS, donne procuration à M. Olivier DELEAU, expert-comptable de la société EDAF SARL, expressément mandaté, pour l'accomplissement des formalités juridiques de dépôt des comptes annuels de la société A.D.C. SAS.

STRASBOURG, le : 17/03/2023

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

A.D.C.

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000,00 €
Siège social : 6 rue du Rheinfeld
67100 STRASBOURG

R.C.S : STRASBOURG 827 744 293

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/03/2023

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois, à huit heures,

Les associés de la société **A.D.C. SAS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la société sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Monsieur Daniel STOLL, titulaire de 100 actions en pleine propriété,
- Monsieur Dominique SANDMANN, titulaire de 100 actions en pleine propriété,

seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Daniel STOLL préside la séance en qualité de Président de la société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2022 et quitus de la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la présidence sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation de ces conventions,
- Rémunération de la présidence.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce;
- le texte des projets de résolutions.

DS ¹ AS

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport établi par la gérance. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n°2018-727 du 10 août 2018.

Le Président donne lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 31 597,00 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2022 s'élevant à 31 597,00 euros de la manière suivante :

Le bénéfice distribuable s'établit ainsi :

Bénéfice de l'exercice	31 597,00 €
Report à nouveau débiteur	- 114 142,00 €
Résultat à affecter	- 80 345,00 €

Que nous proposons d'affecter comme suit :

Report à nouveau débiteur	- 80 345,00 €
Total égal au résultat à affecter	- 80 345,00 €

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée générale prend acte qu'il n'a jamais été distribué de dividende.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.


D.S.
2

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, approuve l'ensemble des conventions mentionnées dans ledit rapport.

Les associés intéressés ne peuvent pas prendre part au vote de cette résolution, étant précisé que leurs parts sociales sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à Monsieur Daniel STOLL, Président, qui s'est élevée à un montant de 117 673,00 € brut.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires assises sur la rémunération dudit Président.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 61 467,00 euros.

L'assemblée générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à Monsieur Dominique SANDMANN, Directeur Général, qui s'est élevée à un montant de 111 096,00 € brut.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires assises sur la rémunération dudit Directeur Général.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 58 032,00 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Daniel STOLL



Dominique SANDMANN


DS
P.S

Annexes**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/09/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2021 avait une durée de 15 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 807 338,82 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 31 596,58 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/03/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

certifié conforme



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 339 815 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	185 549	127 888		313 437
Immobilisations financières	22 190	7 569	3 380	26 379
TOTAL	207 738	135 457	3 380	339 815

Amortissements et provisions d'actif = 165 645 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	119 020	46 625		165 645
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	119 020	46 625		165 645

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel et outillage	27 900	14 470	13 430	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	279 105	148 698	130 406	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informat	6 432	2 477	3 955	de 3 à 5 ans
TOTAL	313 437	165 645	147 791	

Etat des créances = 461 816 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	26 379		26 379
Actif circulant & charges d'avance	435 437	435 437	
TOTAL	461 816	435 437	26 379

Provisions pour dépréciation = 5 740 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	195 788				5 740
Comptes financiers					
TOTAL	195 788				5 740

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 352 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 352
Disponibilités	
TOTAL	2 352

Charges constatées d'avance = 20 117 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 2 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

Etat des dettes = 839 811 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	111 964	47 260	64 704	
Dettes financières diverses	9 178	9 178		
Fournisseurs	265 179	265 179		
Dettes fiscales & sociales	284 086	284 086		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	169 405	169 405		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	839 811	775 107	64 704	

Charges à payer par postes du bilan = 35 337 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	29 148
Autres dettes	6 189
TOTAL	35 337

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 025 606 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 956 640	97,72 %
Produits des activités annexes	74 390	2,46 %
Rabais, remises & ristournes accord	-5 424	-0,18 %
TOTAL	3 025 606	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 352 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat - produit a recevoir ticpe(44870000)	2 352
TOTAL	2 352

Charges constatées d'avance = 20 117 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(48600000)	20 117
TOTAL	20 117

Charges à payer = 35 337 E

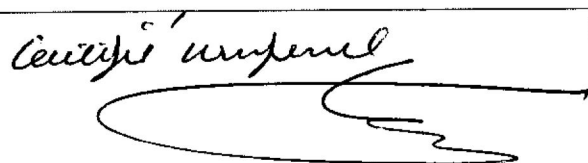
Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision cp(42820000)	14 426
Charges sociales sur congés à payer(43820000)	4 524
Org.soc. charges à p(43860000)	1 757
Etat autres ch. à pa(44860000)	5 680
Opco mobilité (44863000)	2 761
TOTAL	29 148

Autres dettes	Montant
Clients avoirs à établir(41980000)	2 632
Clients avoirs à établir 19%(41980100)	1 604
Clients avoir à établir exo(41980200)	1 475
Client avoir à établir 17%(41980300)	477
TOTAL	6 189

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		du 01/07/2020 au 30/09/2021 (15 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 900	14 470	13 430	18 500	- 5 070
Autres immobilisations corporelles	285 537	151 175	134 362	48 029	86 333
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	26 379		26 379	22 190	4 189
TOTAL (I)	339 815	165 645	174 170	88 718	85 452
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	25 231		25 231	10 462	14 769
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	62 318		62 318	98 379	- 36 061
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	339 261	5 740	333 521	205 604	127 917
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	6 774		6 774	44 938	- 38 164
. Personnel	19 741		19 741	14	19 727
. Organismes sociaux	49		49		49
. Etat, impôts sur les bénéfices				824	- 824
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	47 143		47 143	40 241	6 902
. Autres	2 352		2 352	9 813	- 7 461
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	115 923		115 923	136 604	- 20 681
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	20 117		20 117	21 805	- 1 688
TOTAL (II)	638 909	5 740	633 169	568 683	64 486
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	978 724	171 386	807 339	657 401	149 938



EDAF SARL

Page 1

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	du 01/07/2020 au 30/09/2021 (15 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	2 000	2 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	200	200	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		42 000	- 42 000
Report à nouveau	-114 142	1 084	- 115 226
Résultat de l'exercice	31 597	-157 225	188 822
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-80 345	-111 942	31 597
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	111 964	157 257	- 45 293
. Découverts, concours bancaires		8 209	- 8 209
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	8 000	8 000	
. Associés	1 178	1 178	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	47 873	146 122	- 98 249
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 179	158 418	106 761
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	59 491	64 774	- 5 283
. Organismes sociaux	76 494	88 230	- 11 736
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	137 108	119 639	17 469
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	10 991	5 923	5 068
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	169 405	11 593	157 812
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	887 684	769 343	118 341
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	807 339	657 401	149 938

A.D.C.

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000,00 €

Siège social : 6 rue du Rheinfeld
67100 STRASBOURG

R.C.S : STRASBOURG 827 744 293

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/03/2023
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2022 s'élevant à 31 597,00 euros de la manière suivante :

Le bénéfice distribuable s'établit ainsi :

Bénéfice de l'exercice	31 597,00 €
Report à nouveau débiteur	<u>- 114 142,00 €</u>
Résultat à affecter	- 80 345,00 €

Que nous proposons d'affecter comme suit :

Report à nouveau débiteur	<u>- 80 345,00 €</u>
Total égal au résultat à affecter	- 80 345,00 €

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée générale prend acte qu'il n'a jamais été distribué de dividende.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Le Président

